

INFORMATIONS FINANCIERES
COMITE REGIONAL D'ESCRIME CENTRE VAL DE LOIRE

A- AFFILIATION ET LICENCES

- Affiliations :

Effectif saison N-1	Tarifs affiliation pour le club
0-49	60 €
50-150	90 €
151 et +	120 €

- Licences :

Licences	Part Fédérale	Part Ligue	Montant
<i>Licences M5 et M7</i>	13,00 €	13,00 €	26,00 €
<i>Licences M9</i>	25,00 €	25,00 €	50,00 €
<i>Licence à partir de M11 et plus</i>	31,00 €	31,00 €	62,00 €
<i>Licence enseignant (option 0)</i>	31,00 €	31,00 €	62,00 €
<i>Licence Santé</i>	7,50 €	7,50 €	15,00 €
<i>Licence Handisport</i>	7,50 €	7,50 €	15,00 €
<i>Licence Sabre Laser</i>	12,50 €	12,50 €	25,00 €
<i>Licence artistique</i>	12,50 €	12,50 €	25,00 €
<i>Licence bénévoles</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Licence Scolaire</i>	5,00 €	5,00 €	10,00 €

- Remboursement Licence Sport santé part ligue = 7,50€ (remboursement à demander au comité régional pour chaque licence Sport Santé prise via le formulaire sur le site CRECVL)

B- AIDES AUX ORGANISATIONS

Forfaits Organisation

<i>Championnat de ligue</i>		Médecin*	Organisation	Total
	1/2 journée	60,00 €	80,00 €	140,00 €
	Journée	100,00 €	150,00 €	250,00 €
	Superviseur de niveau international		70,00 €	70,00 €
	Superviseur de niveau national ou en formation international		55,00 €	55,00 €
	Superviseur régional ou en formation nationale		40,00 €	40,00 €

**sur les catégories Vétérans uniquement*

Les circuits régionaux sont aidés uniquement en logistique.

Le Matériel collectif du Comité est à louer directement au Comité pour la somme symbolique de :

→ Forfait location : 40€ par compétition + caution 400 euros

C- DROITS D'ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES ET ARBITRAGE

1/ Tarifs des engagements :

Tarif par catégorie :

Type d'épreuves	Individuel	Équipes
Regroupements Loisirs et plateaux sportifs	5€	Aucun
H2028 jusque Zone	12€	Aucun
H2028 ½ et Finales	13€	40€/équipes (CRECVL)
Circuits nationaux M17 à Séniors	15€	
Épreuves régionales	12€	15€
Championnats régionaux		25€
Animations régionales	10€	15€
Masters régionaux	12€ pour la journée	

2/ Indemnité forfaitaire journalière d'arbitrage :

Cette indemnité journalière forfaitaire est basée sur la réglementation de l'arbitrage aux compétitions en fonction des niveaux :

Sur le territoire national et régional :

Niveau de diplôme	Indemnités journalières forfaitaires
Formation territoriale	20€
Territorial et formation régionale	30€
Régional	45€
National	70€
International	80€ (C/B) 100€(A)
Obligation de tenir un registre des activités pour les clubs organisateurs et les arbitres.	

3/ Pris en charge du Comité Régional pour les championnats de France :

- Filière « H2032 » : engagement individuel et par équipe de la Fête des Jeunes

D- FRAIS DE DÉPLACEMENTS

1/ Frais de déplacements

Toutes les demandes de remboursement doivent correspondre à un ordre de mission éditée par la ligue (formation, suivi de compétitions, stages, regroupements, réunions...) et doivent être accompagnées des justificatifs (factures, billets de train...).

Seuls les justificatifs valables et originaux sont pris en compte et transmis dans les 60 jours après l'action menée, transmis à la ligue d'escrime de la région centre val de Loire.

Transport :

- Le lieu de départ pris en compte est le lieu de résidence personnelle (métropole) du demandeur, déclarée en début de saison sportive.
- Transport en commun en Île de France : 100% (justificatifs valables et originaux)
- Voiture : 0,25€/km
- Le péage est remboursé sur justificatif.
- Les frais de parking sont pris en charge sur validation du président de la ligue, dans une limite maximale journalière de 25€/24h et uniquement sur présentation des justificatifs valables et originaux.
- SNCF : 100% du tarif 2ème classe + réservation (justificatifs valables et originaux)

F-STAGES ET REGROUPEMENTS RÉGIONAUX

1/Stages et regroupements (hors loisirs)

- Participation stage = 40€ jour/personne pour licencié Centre-Val de Loire
= 50€ jour/personne pour licencié hors région
- Participation au regroupement régional (hors loisirs)= 15€/personne

2/Fonctionnement de l'Équipe Technique Régionale

- Vacation STAGE = 110€ net /jour
- Réunion ETR = 70€ net /jour
- Déplacements= confère point « Transport »
- Vacation Jury Arbitrage = 70 € net/jour

E- PROCEDURE

Toute demande de remboursements doit se faire à l'aide du formulaire (note de frais) éditée par le comité régional d'escrime (à demander à la ligue par courriel) **au plus tard dans les 2 mois** qui suivent l'action menée.